



Du criminel-né à la femme coupable

COMMUNICATION DE FRANÇOISE MALLET-JORIS
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 9 NOVEMBRE 1996

Au milieu du dix-neuvième siècle, le docteur Duchenne, de Boulogne, réalisa avec le concours d'Adrien Tournachon, frère de Nadar, un ouvrage publié en 1862 et illustré de photographies, sous le titre *Mécanisme de la physionomie humaine*.

Cet ouvrage démontrait, ou voulait démontrer, l'existence d'un «langage de la physionomie» qui serait universel et immuable, et il attribuait à tout être humain la faculté instinctive d'exprimer toujours les mêmes sentiments «par la contraction des mêmes muscles».

La parenté avec la physiognomonie de Lavater frappe immédiatement. Mais le docteur Duchenne allait encore plus loin, et, quand il établissait un catalogue où chaque muscle de la face correspondait, à la façon d'un mot, avec une passion dominante (le frontal étant le muscle de l'attention, le grand zygomatique celui de la joie, celui du petit zygomatique celui du pleur modéré, etc.), quand, s'adressant à la fois aux savants et aux artistes de son temps, il déclarait vouloir établir «la grammaire et l'orthographe de la physionomie humaine» (son ouvrage se composant d'ailleurs d'une partie scientifique et d'une partie esthétique), il touchait à la fois à diverses tendances qui allaient se développer avec la fin du siècle et donner naissance à des théories variées et bien différentes.

Depuis le milieu du siècle, des études de plus en plus nombreuses avaient mis en lumière les difficultés économiques croissantes et leurs suites inévitables : la maladie et le crime. Plus on approche de la fin du dix-neuvième siècle, plus on voit croître la préoccupation d'une décadence, d'une dégénérescence que l'on croit percevoir, d'un accroissement de la délinquance et de revendications de toutes

sortes, encore désordonnées, que certains ne sont pas loin de considérer également comme une forme de délinquance. Les attentats anarchistes jouent aussi un rôle dans cette inquiétude. Comme les faits divers remplacent petit à petit le feuilleton dans l'esprit du public, les suppléments illustrés de certains journaux (*Le Petit Journal*, *L'Intransigeant illustré*, *Le Petit Parisien*) contribuent également à faire connaître de tous, de façon massive, des actes de délinquance qui n'étaient pas nouveaux.

À cette inquiétude «fin de siècle» qui se polarise sur divers sujets, fait contrepoids une foi nouvelle dans la Science. De nouvelles chaires universitaires sont créées, en 1878 pour étudier la folie, en 1882 pour les maladies du système nerveux, et le premier congrès d'anthropologie criminelle se tient en 1885 à Rome.

L'originalité de la tentative du docteur Duchenne ne tenait pas au matériau proposé, mais à la façon toute nouvelle dont il le considérait, totalement différente de la vision d'un Lavater ou d'un Gall. Quand il parle d'une grammaire de la physionomie, il entend bien réellement créer un code d'interprétation, un dictionnaire, un fichier où toute erreur serait impossible, et c'est ce code du corps humain que vont continuer à chercher les savants qui viendront après lui.

L'amour du catalogue, de la nomenclature, fait aussi de lui un précurseur. Le goût des statistiques, que l'on croit sûres, que l'on croit irréfutables, grandit aussi, et on verra au début du vingtième siècle et presque jusqu'à la guerre de quatorze, cette passion des statistiques croître jusqu'à la manie et, pour certains, on osera même parler de monomanie.

Et dans quelle discipline le goût de la statistique trouvera-t-il plus facilement à se satisfaire que dans tout ce qui touche à l'administration, à la médecine officielle, à toute structure sociale qui peut lui fournir des chiffres et des listes prétendument exactes? L'anthropologie criminelle, enquêtant à la fois sur le plan médical (beaucoup des membres de la Société d'anthropologie sont médecins), avec un accès facile aux hôpitaux et, sur le plan de la police administrative, en rapport étroit avec le fichier et les archives de la Préfecture de police, va réunir ces trois tendances : la foi dans la Science, la passion de la compilation et de la statistique, et un but qui va dans le sens du Progrès : libérer l'humanité de la délinquance, du crime et, pour tout dire, du Mal, en s'attachant à définir la responsabilité humaine.

Ce projet, tout moderne, sera évidemment fertile en conflits, en dissentiments, en scissions, et, dès le second congrès d'anthropologie criminelle qui se tient à Paris en 1889, des oppositions se manifestent qui deviendront de plus en plus radicales.

Le sujet vous paraîtra, peut-être, au premier abord, un peu austère, et particulièrement austère pour un romancier. Je voudrais vous dire comment il m'a séduite. Il y a quelques années, au moment de la belle exposition *De l'âme au corps*, à Paris, j'étais allée plusieurs fois admirer la salle consacrée à la céroplastie. Puis, en poursuivant ma visite, j'étais tombée, tout à fait par hasard, sur l'emplacement réservé à Alphonse Bertillon, chef du Service d'identité judiciaire, et créateur, en somme, de la police scientifique telle qu'elle existe actuellement.

Le corps humain était là mis en pièces et répertorié, dans un but qui restait pratique : Bertillon, d'abord modeste employé au fichier de la Préfecture de police, constatant le désordre incroyable et l'inefficacité des signalements qu'il était tenu de recopier, avait eu devant cette pagaille une véritable illumination. Il travaillait, à ses moments perdus, à une nomenclature du squelette humain et constatait que le rapport entre les deux cent vingt-deux pièces qui le composent n'avait pratiquement aucune chance d'être le même chez deux individus différents. Ce fut alors que, dans l'ennui des bureaux et l'agacement causé par le désordre dans lequel il lui fallait travailler, il conçut le projet d'appliquer cette constatation toute théorique aux sommiers de la Préfecture. Il élaborait un système de mensurations infaillible qui devait donner aux signalements une exactitude parfaite.

Le préfet Andrieux le prit pour un fou. Il fit venir son père et lui promit de titulariser le jeune Alphonse «à condition qu'il n'eût plus d'idées». Le préfet Camecasse, qui lui succéda, concéda à Bertillon le droit d'essayer d'identifier par sa méthode les récidivistes qui se camouflaient sous des identités et des apparences différentes. Bertillon s'appliqua, réussit de plus en plus souvent, et fit enfin accepter sa méthode de mensuration. Le *bertillonnage* était né.

D'autres moyens d'identification complétaient les fiches ainsi repensées. Bertillon inventa le «portrait parlé», ancêtre de notre portrait-robot; il perfectionna la photographie judiciaire, tant des lieux et des personnes que des documents, et l'on peut voir encore au Musée de la police, à Paris, ses appareils : l'un conçu pour photographier les lieux du crime à la verticale, l'autre les restituant accompagnés de cotes qui bannissaient toute imprécision; l'appareil destiné à

photographier les documents (il travaillait avec les Services secrets) est le plus grand de tous et mesure près de trois mètres de long; il fonctionne encore.

Bertillon vivait entouré de croquis de toutes les formes de nez, de toutes les formes d'oreilles, de fronts, de cous, de tableaux synoptiques, de répertoires. Toutes les couleurs de l'œil, en distinguant la nuance du fond de l'iris, avec l'intensité de la pigmentation groupée superficiellement en auréole autour de la pupille. Et, si on voulait le mettre en colère — ce qui était facile —, il suffisait d'employer un terme qui ne convenait pas : un bleu ardoisé pour un bleu violet, un iris impigmenté pour une auréole pâle. Ce qui le mettait hors de lui surtout, c'était d'entendre parler d'yeux gris. Il n'y a pas d'yeux gris, seulement des yeux bleu pâle auxquels les cils, en les ombrageant, donnent une apparence de gris. La méticulosité de Bertillon n'avait d'égale que son inventivité. Et cette capacité d'invention n'avait d'égal que son mauvais caractère.

Ce personnage me devint sympathique, et c'est à partir de lui que je bâtis mon livre, qui est, si j'ose dire, comme l'envers d'une enquête policière, puisqu'il s'agit non d'y démontrer la culpabilité de quelqu'un, mais son innocence. Mais ceci est une autre histoire : mon histoire. Et je ne vous la raconterai pas...

C'est pourtant autour de ce thème de l'innocence que je retournai à l'Anthropologie criminelle, à ses nobles desseins, et aux moyens utilisés par les membres de la Société d'anthropologie pour arriver à une définition de l'irresponsabilité humaine dans la délinquance, au sens large. Une fois le mal circonscrit, on pourrait rechercher le remède.

Un grand espoir animait le congrès d'anthropologie de 1885, et, dès ce moment, s'affirma la personnalité de César Lombroso. D'abord médecin militaire, puis directeur de l'asile d'aliénés de Pavie, il accéda ensuite à la chaire de médecine légale de la Faculté de Turin. Son œuvre maîtresse, *L'Uomo Delinquente*, l'homme criminel, parue en 1876, a été souvent rééditée et amendée par lui, mais, en dépit de certaines concessions, Lombroso est resté attaché à l'étude de l'organisation *physique* des criminels. Et c'est sur ce point que l'école italienne, ainsi que ses disciples de différents pays, vont faire porter leurs efforts.

Cette théorie, dite du *Criminel-né* — c'est-à-dire un individu qui serait presque irrésistiblement amené au crime par son organisation physique — n'était évidemment pas neuve. Le rapport entre certains traits physiques et

certaines prédispositions morales avait déjà été posé en principe par la physiognomonie du dix-huitième siècle, puis par la craniologie très vivante encore à la fin du dix-neuvième. On a même pu, en se référant à cette époque, parler de *chasse aux crânes*, tant étaient nombreux les savants, les amateurs, avides de se procurer des crânes historiques. On en tirait des conclusions, on en faisait collection. Non sans quelques mésaventures! Le crâne de Schiller, par exemple, recueilli par son ami Schwalbe, avait été, par les soins de ce dernier, retiré du caveau où il avait été enseveli, aux fins d'examen, et, certainement, dans l'esprit de Schwalbe, pour la plus grande gloire du défunt poète. Malheureusement, une fois descendu dans le caveau, Schwalbe fut incapable de reconnaître le cercueil parmi les autres. Il entassa donc vingt-trois crânes dans un sac, après les avoir numérotés, et les soumit tous à l'expertise.

Lombroso lui-même, invité à l'Exposition universelle de 1889, avait fait une bien belle intervention à propos du crâne de Charlotte Corday. Il appartenait à la collection du prince Roland Bonaparte et se trouvait exposé dans le pavillon des sciences anthropologiques. Il l'avait déclaré «riche en anomalies», et lui avait trouvé tous les signes annonciateurs d'un tragique destin. Une longue polémique s'ensuivit, sans qu'aucun des belligérants songeât à vérifier les origines du crâne. Lorsqu'en 1896 la *Chronique médicale*, ayant mené une sérieuse enquête, révéla que ce crâne, découvert au fond d'un placard, avait bien peu de chances d'être celui de Charlotte Corday. On ne sut jamais, du reste, d'où provenait cette pièce anatomique.

La craniologie perdit un peu de sa crédibilité. Bien sûr, encore en 1903, le professeur Wilder, enseignant à l'Université Cornell de New-York et demandant à diverses personnalités de bien vouloir lui léguer leur crâne, reçut des réponses favorables, dont celle d'Ibsen et celle de d'Annunzio, mais la «chasse aux cerveaux» avait succédé et dans une certaine mesure remplacé la «chasse aux crânes».

Le poids des cerveaux collectés par la Société d'anthropologie — qui avait fondé, entre-temps, une société d'autopsie — parut, pendant quelques temps, en rapport direct avec les facultés intellectuelles de son défunt propriétaire. Du reste, en règle générale, le cerveau de l'homme est plus lourd que celui de la femme, c'est tout dire! Cette constatation ne bouleversa personne. Mais, dès 1882, une constatation bien plus grave jeta le trouble dans les esprits : le cerveau de

Gambetta, l'illustre tribun, confié au docteur Paul Bertet et au docteur Laborde, s'avéra ne peser que 1150 grammes : moins que la moyenne d'un journalier, d'un ouvrier ou d'un artisan, d'un concierge!

Scandales, embarras, manipulations de toutes sortes. On transporta le cerveau dans une terrine au laboratoire d'anthropologie, on l'immergea dans l'alcool, on émit toutes les hypothèses imaginables pour nier la terrible vérité — qu'on allait cacher pendant plus de trois ans et qui, une fois révélée, contribuerait à ternir l'image de Gambetta.

C'est dire la foi qui persiste, et qui même s'amplifie, dans l'importance de ces signes physiques. Délaissant l'un pour l'autre, établissant des lexiques différents, variant dans leurs interprétations de ce code du corps, les savants subiront longtemps l'influence de Lombroso et de l'école italienne. Et la magistrature ne manquera pas non plus de s'y intéresser.

L'enjeu est particulièrement sensible, aux yeux mêmes de ceux qui s'en indignent : «Quand une vipère, un chien enragé, me mord, je ne me soucie pas de savoir si l'animal est responsable ou non. Je l'abats!» s'écrie le docteur Le Bon, au patronyme éloquent. Il n'en a pas moins mis le doigt sur l'intérêt fondamental d'une recherche dont certains aspects peuvent faire sourire. Peuvent, même, faire oublier cet enjeu capital. En effet, pour se documenter, médecins et chercheurs s'épuisent en statistiques de toutes espèces, parfois décourageantes, harassantes toujours.

Granedigo compare entre elles les oreilles de quatorze mille, dit-il, honnêtes femmes, avec celles de plusieurs centaines de criminelles répertoriées. De quelle persuasion ne doit-il pas user pour convaincre, lui et ses assistants, ces cobayes!

Glouston se consacre à l'étude des langues et des palais, presque toujours difformes, des délinquants. Émile Laurent n'hésite pas, pour l'amour de la Science, à se pencher sur les membres virils et à en noter les particularités.

Le professeur Périer, lui, y épuise sa vie. Sans vouloir faire un choix, de prison en prison parcourant la France, il mesure et note absolument tout : taille, poids, couleur des yeux, longueur du nez, et j'en passe... Il finit par en tirer les conclusions les plus surprenantes : 40% des pédérastes auraient l'iris orangé, et 80% des assassins mesurent moins d'un mètre soixante-dix.

Il est vrai qu'au même moment Lombroso, plaçant parmi les métiers criminogènes, de façon fort compréhensible, ceux de boucher et de militaire, y ajoute, de façon plus inattendue : «La criminalité des notaires est quarante-trois fois supérieure à celle de la moyenne des citoyens français.» «Et, parmi leurs délits coutumiers», je cite ici Pierre Darmon, «figurent en bonne place le viol, l'assassinat et le parricide.»

Les critères les plus divers vont être adoptés par les tenants de l'école italienne pour définir le criminel-né : les gauchers, les chauves, mais aussi les femmes à chevelure épaisse ou aux pommettes saillantes. Tous ces traits physiques, et bien d'autres, sont répertoriés avec suspicion.

Dès le deuxième congrès, qui se tient à Paris, le professeur Lacassagne, de Lyon, fait les plus expresses réserves sur cette analyse. Sans nier tout à fait le rôle de l'hérédité ni celui des facteurs pathologiques, il insiste sur l'influence du milieu, de l'éducation, et même des circonstances. Il est soutenu par le juge d'instruction Gabriel Tarde, philosophe du droit pénal, qui, d'abord séduit par la forte personnalité de Lombroso, s'est retourné contre ses théories jugées, à la réflexion, dangereuses. Cet intérêt naissant de la magistrature pour la notion de responsabilité se muera parfois en rivalités entre le médecin et le magistrat, et, plus tard, entre le magistrat et le psychiatre qui prétendrait le remplacer.

Le troisième congrès d'anthropologie criminelle se tiendra à Bruxelles, dans le Palais des Académies, et durera sept jours (1892).

Des membres de la Conférence du jeune barreau, des professeurs de droit, des journalistes et même, disent les comptes rendus, «des dames», en feront partie. Mais la présence, pour la première fois, d'un certain nombre de psychiatres aurait pu rendre les controverses particulièrement intéressantes, si Lombroso et toute l'école italienne n'avaient pas refusé de participer, ne supportant pas la contestation de leur criminel-né.

Mais c'est pour mieux rebondir et, au congrès de Genève, en 1896, Lombroso, Ottolenghi, Carrara, Feri et d'autres submergent leurs adversaires sous un flot d'exemples et de statistiques que la faction adverse conteste, évidemment. En particulier l'école allemande, pour laquelle l'anthropologie criminelle «est étroitement liée à la psychiatrie légale».

Hors de lui à se voir ainsi contesté, Lombroso revient sur certaines concessions qu'il avait faites et réaffirme sa position première avec une dangereuse énergie. Il existe bien un type anatomique «en dehors duquel il n'y a pas de criminel, et qui suffit à lui seul à caractériser le criminel».

Dans son élan, cet homme que ses proches s'accordent à décrire comme bon et sensible, ayant répertorié parmi les caractéristiques des criminels-nés une moindre réaction à la douleur physique, n'hésite pas, au moyen d'un appareil électrique baptisé algomètre, à infliger à des sujets (parmi lesquels quelques volontaires, tout de même), des décharges graduées. Nous ne sommes pas très loin de la *gégène* de sinistre mémoire.

Plus cocasse, parmi ces tests de sensibilité physiques, l'idée de présenter brusquement à des délinquants un pistolet, une bouteille de vin, ou l'image d'une femme nue.

(Pour ne pas rejeter sur l'école italienne, qui se baptisera bientôt «l'école positive», toute la cocasserie involontaire de ces recherches, je précise que c'est au congrès de Bruxelles, où elle avait refusé de se rendre, que fut inventé l'extraordinaire vocable *mystakostrépsomanie*, qui signifie l'habitude, hautement suspecte, de se caresser la moustache!)

Il eût été bien injuste de limiter à l'espèce masculine ces investigations et, en 1895, Lombroso devait se pencher sur le cas de la femme criminelle, qu'il identifie pratiquement à la prostituée. Son ouvrage s'intitule, du reste *La femme criminelle et la prostituée*. Il contient cette déclaration liminaire : «La prostitution est la forme du crime chez la femme.» Bien qu'il contienne beaucoup d'affirmations contestables sur la «nature de la femme», sa «cruauté innée», qu'il signale comme un signe suspect la calvitie et la canitie plus tardives chez la femme, le goût du mensonge, qui serait chez elle d'ordre physiologique, le livre est moins contesté que le précédent. C'est en partie parce que Lombroso y a fait quelques concessions à la thèse de la criminalité d'occasion due à des facteurs externes, de nature médicale ou même sociologique. C'est aussi parce que l'image de la femme est, plus traditionnellement que celle de l'homme, liée à son apparence, corps et vêtements compris. La femme coupable est, avant tout, celle qui mésuse, voire qui use, de son corps. On trouve dans la chronique de la police des mœurs de l'époque, en particulier dans la *Gazette des tribunaux*, maints détails qui nous font

toucher du doigt le fait que la femme, en particulier la femme seule et, plus encore, la femme aux revenus et à la tenue modestes, est a priori suspecte.

Parlant des arrestations arbitraires qui se produisent avec une grande fréquence, lors de rafles ou par simple caprice de la police, le journal *Le Siècle* écrit : «Comment distinguer à cinq pas une femme honnête de celle qui ne l'est pas?» Une jeune comédienne de renom, une mère de famille attendant ses enfants, une jeune fille de bonne famille cherchant un fiacre et accompagnée de sa gouvernante, sont ainsi arrêtées à tout hasard, comme prostituées possibles. Elles sont soumises à un examen médical infamant et qui, dans la perspective du temps, équivaut presque à un viol. Quant aux prostituées véritables, malgré le combat généreux de certains journalistes, comme Yves Guyot, elles n'ont aucun droit et ne peuvent en appeler à aucune juridiction. «Les plus grands criminels peuvent réclamer les garanties de la loi», écrit Louis Fiaux en 1907, «les prostituées sont déclarées indignes d'en faire valoir d'analogues.» Et le journal *Le Temps*, à propos de l'affaire Eyben : une arrestation arbitraire, explique la difficulté de la femme, même innocente, à se défendre : «La prostitution est mise par les règlements de police sur le même pied que l'amas de boue... que l'encombrement de voitures... que le stationnement (illicite) de piétons. On ne verbalise pas contre la boue, on ne traduit pas les camions en police correctionnelle.»

On ne saurait mieux dire que, dès lors qu'elle est soupçonnée, la femme n'est plus qu'un objet.

Mais un objet signifiant, comme on le découvrira au moment de l'exposition, par Degas, de la fameuse *Petite Danseuse* qui fit couler tant d'encre.

«Une œuvre de forte valeur», écrit Ephrussi. Et il ajoute — ce qui nous ramènera au docteur Duchenne — : «et de science exacte». En effet, la *Petite Danseuse* est perçue par beaucoup comme une œuvre à la fois artistique et scientifique. Parfois uniquement scientifique. «À quoi ces choses sont-elles bonnes dans l'ordre de la statuaire?» écrit le critique Trianon. «Mettez-le dans un musée de zoologie, d'anthropologie, ou de physiologie, à la bonne heure!» Élogieux ou non, les critiques sont tous parfaitement conscients de ce pont jeté entre l'art et les sciences, de cette grammaire de la physiologie, qu'on approuve ou non, mais qui est parfaitement décodée.

Cette interprétation n'est en aucune façon une trahison de l'artiste. Degas, qui avait eu pour modèle une jeune danseuse d'origine belge, M^{lle} Marie van Goethem, a modifié, d'étude en étude, d'esquisse en esquisse, le physique de cette malheureuse jeune personne, pour le déformer dans la perspective de cette transcription. Le front a été modifié, le haut du crâne aplati, l'angle facial rendu plus aigu. Une critique moderne, M^{me} Callen, a justement observé que «ces modifications signifient cette précocité atavique a-féminine... décrite par les anthropologistes à propos de la criminelle-née». Il est significatif que Degas, qui s'était fait prier pour exposer *La Danseuse*, ne montrant d'abord que la vitrine vide qui devait protéger la statuette fasse précéder l'arrivée attendue de la *Petite Danseuse* par deux pastels intitulés *Physionomies de criminels*. Degas les avait esquissés en Cour d'assises même, où avaient comparu ses modèles : des assassins de dix-huit ans.

L'intention du peintre était donc claire. Mme Callen, qui a excellemment analysé l'œuvre et l'accueil dont elle a été l'objet, cite encore deux critiques contemporains, Staaleybrass et White, dont une phrase lui paraît appuyer son analyse : «Le spectateur bourgeois examinait et classifiait sa propre antithèse, son antithèse étant, en l'occurrence, un *autre* distingué à la fois par son sexe et sa classe.»

On rapprochait cette intention sociale du naturalisme d'un Zola, auteur qui sera abondamment cité par Lombroso (parfois à faux, et dans un sens trop radical), et la *Petite Danseuse* sera fréquemment qualifiée de «petite Nana», du nom de l'héroïne du roman ainsi intitulé, bien qu'il n'y ait absolument aucune ressemblance entre l'être frêle «entre le rat et le singe», et la prostituée triomphante de Zola qu'il dépeint lui-même comme grande et les chairs épanouies, éclatante de force et de santé. Aucune ressemblance, mais deux points communs : comme il a été dit plus haut, la classe sociale et le sexe.

Il est remarquable que cette altération des traits du modèle originel de Degas n'ait jamais été soulignée. On attribuera à la pauvre Marie van Goethem tous les symptômes du vice et de la dégénérescence en se basant sur des caractéristiques physiques qui ne sont pas les siennes.

Et cette insistance sur la signification morale de certains traits de physionomie prendra toute sa portée dans la vague montante de l'antisémitisme

qui accompagne les épisodes de l'affaire Dreyfus, dans l'ouvrage de Drumont, *La France juive*, où il se sert, comme d'un argument important, de ce qu'il considéra comme des traits marquants, facilement reconnaissables (je le cite) de la race qu'il dénonce : «Le fameux nez recourbé, les yeux clignotants, les dents serrées, les oreilles saillantes, les ongles carrés au lieu d'être arrondis en amande, le torse trop long... Ils ont souvent un bras plus court que l'autre.»

Cette étonnante remarque aurait pu être signée par Lombroso ou par ce docteur Roussel qui, à la fin du dix-huitième siècle, en conseillant d'interdire à la femme «tout accès à la raison et à l'intelligence», spécifie que «l'acquisition d'une culture... la rendrait inapte à la procréation». Le docteur Guillois, lui, attribue les errements d'Olympe de Gouges, héroïne révolutionnaire, à son habitude de «prendre journallement des bains de pieds ou des bains de corps, ce qui dénonce un narcissisme anormal».

Mais la femme coupable reste donc surtout la prostituée : celle qui vend son corps, qui pêche physiquement. Lombroso, s'adjoignant le docteur Ferrero pour énoncer cette opinion définitive que «la femme est *organiquement* monogame et frigide», considère la prostitution comme un crime plus grave que le vol, et tout proche de l'homicide. À peine moins grave : l'adultère. Mais, même vénérée et sans reproche, il ne convient pas à la femme d'avoir un corps. C'est un auteur, qui signe comtesse de Tramar son *Bréviaire de la femme*, paru en 1903, qui lui conseille «de sembler immatérielle, non sujette à certaines exigences de la nature, accomplissant en secret les diverses fonctions de l'organisme, pour paraître aux yeux de tous un *corps fluïdique*, exempt des nécessités d'ici-bas».

La femme coupable est donc coupable, avant tout, d'avoir un corps. Seule la maternité peut le sanctifier. Encore les réalités dues à la grossesse sont-elles longtemps considérées comme indécentes. S'appuyant sur le règlement authentique des grands magasins dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, Zola nous montre dans *Au Bonheur des Dames* une vendeuse, pourtant mariée, s'efforçant de dissimuler son état pour ne pas être renvoyée, une autre mettant au monde un enfant mort pour s'être trop serrée. La vision d'une femme enceinte, même tout à fait légitimement, derrière un comptoir, serait «contraire aux bonnes mœurs».

Depuis le moment, à la fin du dix-neuvième siècle, où M. d'Ideville ouvrait une enquête dans *Le Soir* pour savoir s'il fallait «tuer la femme adultère ou lui pardonner», Alexandre Dumas fils ne cachait pas son opinion : l'épouse coupable n'a plus le droit de vivre. Et l'on constate en général chez les écrivains, de la période 1880 environ jusqu'à la guerre de quatorze, une tendance d'autant plus sanguinaire qu'ils sont moins connus.

Si le conseil meurtrier n'est pas explicite, la femme adultère ne subit pas moins, sous leur plume, toutes sortes de châtiments qui, en général, ne sont pas moraux. On s'étend fort peu sur le remords, le chagrin de la mésestante; on leur préfère la maladie, la mort d'un enfant, la mort de l'amant quand il est aimé, son mépris (après l'acte) quand il n'aime pas.

Un thème plus original est esquissé par Zola dans *Pot-Bouille*, et repris par Marcel Prévost, qui en fait le sujet de son ouvrage : *Les demi-vierges*. Il s'agit ici de stigmatiser la femme qui ne se livre qu'à demi, refusant la possession complète de son corps, et pour laquelle J.-K. Huysmans utilise un des premiers le vocable d'*allumeuse*. Mais ce thème ne séduit pas le grand public. Dans ce vocabulaire du corps, bien propre aux années dont nous nous occupons, les termes qui assimilent le mécanisme corporel humain à celui de l'animal sont toujours péjoratifs. Dans la célèbre *Nana*, qui précède immédiatement *Pot-Bouille* dans l'œuvre de Zola, le terme *bête* — «comme une bête», ainsi que d'«une bête en folie» etc. — revient régulièrement avec un dégoût fasciné.

Paul Bourget plus tard, en sera toujours là. Dans *Cruelle énigme* (1885), l'amant sincèrement épris, une fois la possession consommée, devine que «c'en est fait de son rêve». La réaction la plus courante, telle que nous la montre la littérature du temps, est le mépris de l'homme pour la femme qui s'est donnée. Au point que l'un des clichés de l'époque est cette phrase inquiète de la femme à un nouvel amant : «Comme vous devez me mépriser!» La mépriser d'avoir trahi un serment, d'être infidèle? Cette notion entre pour bien peu dans cette crainte! La mépriser d'avoir un corps. Et s'il s'y ajoute un tempérament fougueux, le sentiment secret, chez l'homme, d'avoir eu affaire à «une bête». Rôle réservé traditionnellement à la prostituée.

On voit dans cet usage négatif de tout ce qui concerne l'apparence physique, du dernier quart du dix-neuvième siècle à la guerre de quatorze, une *déviance*

apportée aux progrès et aux révélations de la Science. Ce n'est pas le lieu d'en faire l'analyse. Les revendications sociales, inorganisées mais croissantes, les attentats anarchistes dont l'action traumatisante dépasse de beaucoup la durée réelle, le développement du féminisme, jouent sans aucun doute un rôle dans cette perversion du vocabulaire.

Il est navrant de constater que, dans toutes les périodes où un certain antagonisme met face à face l'être humain avec un autre, différent, le langage du corps reprend sa virulence. Nous en avons un exemple dans l'exposition actuelle à l'ULB, où, pendant la période de colonisation, le type de l'homme de couleur, aux gros yeux ronds et à la bouche lippue, est représenté exemplairement sur l'affiche de Banania. Il est évidemment inutile de revenir sur les expositions et films du type *Le Juif Süss* qui alimentèrent l'antisémitisme d'une époque, et les exemples de ce langage appliqués à la misogynie sont trop nombreux pour que je les cite, et parfois trop grossiers... Je m'en tiendrai à cette phrase de Pierre de Coubertin que l'événement devait démentir : «Une Olympiade femelle est impensable. Elle serait impraticable, inesthétique et incorrecte!»

On voit combien, partie de cet espoir que le corps nous révélerait, du criminel-né à la femme coupable, des explications et, pourquoi pas, des circonstances atténuantes, une branche importante de chercheurs aboutira à un déterminisme physiologique bien proche du racisme, rejoindra certaines tendances de l'eugénisme et trouvera une descendante bien inattendue en la personne de la généticienne écossaise Patricia Jacobs, qui croit découvrir, dans les années soixante, le chromosome du crime.

Ressuscitant les enquêtes lombrosiennes, elle se rend dans des prisons, isole certains détenus possédant ce fameux chromosome Y (dont la presse fait grand bruit), et, déjà, le docteur Escoffier-Lambiotte parle dans *Le Monde* de 1968 de «dépistages de ces *prédisposés au crime*».

Mais, en 1972, cette théorie, séduisante pour les seuls médias, est battue en brèche. On s'aperçoit que le chromosome Y se retrouve (chez 0,15 à 1%) dans la population en général. Une nouvelle tentative de stigmatiser les indésirables par la grammaire du corps échoue.

Toutefois les paroles mêmes du docteur Escoffier-Lambiotte, avec leur relent de racisme, mettent bien en lumière le paradoxe de l'école qui s'appuie sur la grammaire du corps. Au départ — et c'est le cas de Lombroso, le plus illustre —, l'intention est généreuse. La responsabilité du criminel peut être très atténuée par ses prédispositions physiques (et il ne s'agit ni de santé, ni de psychologie); il faut le considérer comme un malade, voire le soigner. À l'arrivée, le maître de Turin trouve «très nécessaire de supprimer les criminels-nés lorsqu'on voit que, nés pour le mal, ils ne peuvent faire autre chose que du mal, et que leur mort épargne ainsi beaucoup de vies».

Il ne s'agit donc plus d'une prise de position en faveur de la peine de mort, ni d'un argument d'exemplarité qui pourrait se défendre, mais de l'élimination d'une espèce, définie par des caractères physiques.

Le langage du corps aboutit donc, poussé à son extrême, à une condamnation du corps dont on perçoit bien les périls. Et son rejet par une majorité de chercheurs va faire place, dès les années 1920, à l'entrée en scène du langage analytique.

Copyright © 1996 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Françoise Mallet-Joris, *Du criminel-né à la femme coupable* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1996. Disponible sur : < www.arlffb.be >